

**TROISIÈME RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE 2023**

**COMPTE RENDU**

**LE 21 JUIN 2023**

**Participants**

Yannick Daviault, représentant-citoyen  
Auriane Schiewe, représentante d'un groupe environnemental, Environnement Mauricie  
Dominique Thibeault, représentant de la Ville de Trois-Rivières

Serge Bellemare, président, Groupe Bellemare  
Martin Côté, directeur manufacturier, Groupe Bellemare  
Robert Pilotte, responsable des affaires publiques et communication, représentant-entreprise, Groupe Bellemare

Colette Schwartz, consultante

**Absents**

Denis Beaucage, représentant-citoyen suppléant  
Représentant groupe ou organisme local susceptible d'être affecté par le lieu d'enfouissement de construction, de rénovation et de démolition construction (CRD) et le secteur manufacturier (Abrasifs)

---

---

**Compte rendu**

**1. Ouverture de la réunion**

M. Pilotte souhaite la bienvenue aux membres. Mme Schwartz anime la rencontre avec M. Pilotte.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Schwartz fait la lecture de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Suivi des activités depuis la dernière rencontre
4. Dossier du jour : Explication de certains éléments du plan d'action discutés avec le MELCCFP

5. Discussion de divers sujets d'intérêt
6. Discussion sur le choix du dernier membre
7. Désignation d'un président
8. Varia
  - Réponse d'Auriane Schiewe à des questions sur la biodiversité
9. Prochaine rencontre :
  - Date et heure ;
  - Proposition de dossier à présenter
10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

### **3. Suivi des activités depuis la dernière rencontre**

Il convient de dire que les points 3 et 4 ont été regroupés puisque les sujets se recoupent.

#### **3.1 Compte rendu**

Un membre s'interroge à savoir si les corrections demandées au compte rendu de la dernière rencontre ont été faites. M. Pilotte confirme que le compte rendu révisé a été publié sur le site de l'entreprise, mais n'a pas été envoyé aux membres.

#### **3.2 Suivi des activités**

Soucieuse d'avoir un tableau exact des nuisances potentielles de ses activités afin de les réduire ou de les éliminer si possible, l'entreprise procède actuellement à une série d'analyses. Certaines sont ponctuelles, d'autres, en continu. Tous les résultats de ces analyses seront transmis au MELCCFP. La synthèse sera aussi présentée au comité de vigilance. Les analyses en cours sont identifiées ci-dessous.

- Des échantillons d'air ont été pris au séchoir rotatif depuis la dernière rencontre. On ne constate aucun dépassement des normes. Un membre aimerait que l'entreprise présente les différentes normes à respecter en fonction de ses certificats d'autorisation émis par le MELCCFP.
- Une unité d'analyse du soufre (H<sub>2</sub>S) a été installée sur la propriété de M. Millette. Les données sont prises en continu et en temps réel.
- L'étude du bruit qui devait être réalisée en juin a été reportée à cause des travaux de voirie dans le secteur. Des mesures seront prises entre le 10 et le 17 juillet. Toutefois, le tout sera remis en cas de pluie, car celle-ci cause un bruit de fond qui pourrait fausser les données.
- Le MELCCFP a identifié trois endroits pour installer des sonomètres. Il reste à obtenir l'accord des propriétaires pour procéder à leur installation.
- L'entreprise doit procéder à la plantation d'arbres sur les andains. Celle-ci se fera faite à l'automne, le pépiniériste ayant indiqué que si la plantation se faisait au cours de l'été les arbres ne survivraient pas.
- Une étude d'émission d'odeurs à la cheminée de l'usine de séchage du verre a été faite par un consultant spécialisé. Les résultats indiquent qu'il n'y a aucune odeur significative d'émission.
- L'entreprise met en place une *unité environnementale de prévention*. Il s'agit d'une patrouille automobile qui parcourra la propriété deux fois par jour. Elle est équipée de

capteurs pour mesurer différents paramètres :

- ❖ Le bruit ;
- ❖ Les odeurs ;
- ❖ La poussière ;
- ❖ La direction des vents.

#### 4. Discussion de divers sujets d'intérêt

##### ❖ Visite du plan 1 par monsieur Denis Beaucage

M. Beaucage a visité le site et s'est dit satisfait de sa visite. Il a toutefois indiqué qu'il ne souhaitait pas que ses commentaires soient diffusés.

##### • Construction du dôme pour l'équipement de traitement du sucre

Le Groupe a obtenu son certificat d'autorisation pour la construction du dôme pour l'équipement de traitement du verre et la construction a débuté.

##### ❖ Planification de la porte ouverte à l'automne

Après discussion, il a été décidé que la porte ouverte se tiendrait le 30 septembre. Elle permettra aux participants de visiter le site et d'échanger avec les employés sur des sujets qui les préoccupent. Plus d'information sera diffusée quand l'événement sera annoncé publiquement.

##### ❖ Visite des citoyens sans autorisation

Certaines personnes s'introduisent sur le site sans autorisation. La propriété est un site industriel et y pénétrer sans autorisation et sans accompagnement comporte des risques. Les gens doivent en être informés.

##### ❖ Demandes d'accès à l'information

Au cours des derniers mois, plusieurs plaintes ont été déposées au MELCCFP (environ 150 par environ 10 personnes) ainsi que des demandes d'accès à l'information et des plaintes envoyées par courriels.

L'entreprise aimerait informer les citoyens que la meilleure façon de signaler un problème ou une nuisance est d'en informer directement l'entreprise (tel. 873 398-0565, adresse courriel [comitevigilance@groupebellemare.com](mailto:comitevigilance@groupebellemare.com)) en indiquant de façon précise le lieu, la date et l'heure du constat. Ainsi, l'entreprise pourra faire le lien ou non avec ses activités et corriger la situation, s'il y a lieu. Elle pourra aussi, si nécessaire, communiquer avec le plaignant.

Dans le cas des plaintes transmises au MELCCFP, ce dernier ne fournit aucun détail pouvant permettre d'agir.

Les demandes d'accès à l'information constituent une démarche très lourde et financièrement importante pour l'entreprise sans fournir d'information pertinente aux demandeurs puisque les données essentielles sont protégées par de secrets industriels et donc caviardées.

L'entreprise tient également à rappeler que la collaboration est le meilleur moyen d'améliorer la situation et que le comité de vigilance est un moyen privilégié à cet égard.

Une proposition est à l'étude, à savoir la distribution d'un feuillet d'information aux résidents limitrophes du site afin de s'assurer que les gens les plus concernés par les

activités de Bellemare reçoivent toute l'information pertinente relative aux activités de l'entreprise ainsi que les actions mises en place pour mesurer les impacts et minimiser les nuisances.

❖ **Tournée de quartier de Colette Schwartz**

L'entreprise a réfléchi à la pertinence que la consultante fasse une visite du quartier le plus touché par les activités avec un représentant-citoyen du comité et puisse rencontrer les citoyens lors de cette visite. Cette visite a été jugée pertinente. M. Daviault communiquera avec certains voisins pour avoir leur avis sur cette démarche et en informera Bellemare.

**5. Discussion sur le choix du dernier membre**

Le membre représentant un organisme local ou régional susceptible d'être affecté par le lieu d'enfouissement doit encore être choisi. Comme convenu, M. Pilotte a communiqué avec les représentants des organismes proposés. L'organisme qui a accepté de siéger est l'APCHQ-Mauricie (Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec). Mme Catherine Boisclair, directrice générale, serait la représentante au comité.

M. Pilotte explique que cet organisme est directement concerné par les activités du Groupe Bellemare puisque les constructeurs doivent envoyer tous les résidus de construction pour être recyclés ou enfouis. Les membres du comité ont accepté ce choix.

**6. Désignation d'un président**

Étant donné qu'aucun membre ne souhaite assumer la présidence du comité, il est décidé que Robert Pilotte assumera ce poste en intérim et en informera le MELCCFP.

**7. Varia**

- À la dernière rencontre, certains membres se sont dit préoccupés par l'impact des activités de Bellemare sur la biodiversité. Mme Schiewe a consulté ses collègues pour clarifier certains faits. Les informations sont présentées à l'annexe 1 du présent document.
- Lors de la rencontre du comité de gestion durable des eaux et de l'environnement, la Ville procédera à la nomination d'une membre permanente au comité de vigilance.

**8. Prochaine rencontre**

• **Date et heure**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 25 octobre à 15 h dans les bureaux du Groupe Bellemare.

• **Proposition de sujet**

Outre le bilan des activités estivales, les membres pourront faire le bilan de la porte ouverte.

**9. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 17 h 15.

# ANNEXE 1

## Courriel de Raphaël Derriey en réponse aux questionnements face aux impacts des activités humaines/industrielles sur le cours d'eau et la biodiversité à proximité.

---

Salut Auriane,

Pour répondre à tes questions concernant les facteurs qui ont des impacts sur les écosystèmes, il y en a énormément, mais en plus de ceux que tu cites (fragmentation des habitats, acidité des sols, pollution des sols, de l'eau et de l'air, les nuisances des animaux domestiques tels que les chats et activités humaines comme les 4roues dans les buttes de sables), voici ceux auxquels je pense :

- C'est sûr que la fragmentation des habitats a un impact sur la biodiversité, mais dans le cas que tu mentionnes, c'est probablement l'autoroute qui a le plus fort impact suivi des activités industrielles et résidentielles. Ça bloque le déplacement de la faune avec comme impacts principaux un appauvrissement génétique des populations au fil du temps et de la mortalité routière élevée.
- Pour les impacts sur les animaux, le bruit et la lumière peuvent également jouer un rôle négatif pour les espèces sensibles. Par exemple, si les lumières du site sont en activité une partie de la nuit cela peut les désorienter.
- Il est possible que les odeurs des déchets (industriels et résidentiels) attirent certains prédateurs (ex. : rats-laveurs) dans le secteur et entraîne donc une surprédation des animaux présents (mais il faudrait le confirmer).
- Il pourrait aussi y avoir des problèmes de colmatage des cours d'eau (s'il y a trop de sable, ça peut étouffer les œufs de poissons au fond des cours d'eau), mais ça arrive d'habitude suite à des travaux en bord de cours d'eau plutôt que par des poussières dans l'air.
- Je n'ai pas d'infos pour les papillons en particulier, mais je pense que comme tous les autres pollinisateurs, un des principaux risques pour eux vient des insecticides/pesticides.
- Pour ce qui est des arbres, je ne vois pas quelles activités humaines pourraient impacter certaines espèces et pas les autres à moins de parler de changement climatique avec des espèces qui ne sont peut-être plus adaptées au climat actuel. Une autre perturbation qui pourrait expliquer des attaques sur des espèces d'arbres précises. Ce sont les insectes dont certains sont spécialisés sur certaines espèces et qui aboutissent à une mortalité élevée quand les insectes sont présents. Je pense notamment à l'agrile du frêne et à la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui sont deux espèces d'insectes à forts impacts. Je ne sais pas si la tordeuse se trouve dans ce secteur, mais je pense que l'agrile l'est comme dans tout le reste du sud du Québec (<https://www.v3r.net/services-a-la-population/environnement/insectes-nuisibles/agrile-du-frene>).
- Il pourrait aussi y avoir des espèces exotiques envahissantes. Il y a de la renouée du Japon qui a été observé dans les secteurs résidentiels proches et du roseau commun près des forges du St-Maurice donc c'est possible qu'il y en ait dans le boisé (pas encore répertorié officiellement) et ça peut faire de la concurrence aux espèces locales en empêchant la repousse.

De manière générale, plus un milieu naturel est de petite taille, plus il va être sensible aux « agressions » extérieures. Voilà ce que je peux te dire, j'espère que ça t'aide un peu.

**Raphaël Derriey**

Conseiller en milieux naturels